



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°137 du 16 mai 2022

UNE

CONFÉRENCE FINALE DU PROJET INNOVASPA



A l'occasion de la Journée de l'Europe, les partenaires du projet européen InnovaSPA étaient réunis pour la conférence finale du projet InnovaSPA à l'Hôtel de Région, le 9 mai 2022.

Crédit photo © Thermauvergne - Marielsa Niels

L'objectif du projet européen InnovaSPA, cofinancé par le programme [Interreg Europe](#) et coordonné depuis 4 ans par [l'association Thermauvergne](#), avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, était de soutenir l'échange d'expériences entre 8 régions thermales en Europe sur les questions d'innovation santé liées au thermalisme afin d'identifier des bonnes pratiques à transférer.

Les échanges d'expériences se sont concrétisés par le biais de 8 visites d'études dans les régions thermales concernées par le projet. La région Auvergne-Rhône-Alpes a été la première région à accueillir, en mars 2020, à Royat-Chamalières, Châtel-Guyon et Vichy, les délégations européennes composées des 7 partenaires européens aux côtés de l'association Thermauvergne pour la France, à savoir les représentants de l'Université de Debrecen en Hongrie, de l'Université de Lettonie, de l'Agence de développement de la Région Warmie et Mazurie en Pologne, de l'Agence de développement de la Région Centru en Roumanie, du Centre d'innovation de Lituanie, de la Faculté de médecine de l'Université de Porto au Portugal et de l'Agence de développement de la Région Savinjska en Slovénie.

Les objectifs de la conférence finale introduite par Florence Duvand, conseillère régionale déléguée aux Stations thermales, étaient de promouvoir les réalisations qui ont émergé pendant la durée de vie du projet et de diffuser les résultats de la mise en œuvre des plans d'action auprès d'un large public. Au cours de ces quatre années de coopération, les régions partenaires ont pu partager leurs expériences et mettre en œuvre des pratiques réussies inspirées les unes des autres. Cette

conférence finale a été l'occasion de présenter une vue d'ensemble des activités et des réalisations du projet en faveur de la prévention santé appliquée au thermalisme.

Pour en savoir plus, consulter le [site web du projet](#) ou contacter Marion Vansingle, responsable de la coopération européenne de l'association Thermauvergne et coordinatrice du projet InnovaSPA - m.vansingle@borvo.com - + 33 (0)4 73 34 70 71 - + 33 (0)6 63 04 05 24

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

LES 100 LAURÉATS DE LA MISSION « VILLES INTELLIGENTES » DEVOILÉS



Le 28 avril 2022, la Commission européenne a dévoilé la liste des villes pionnières sélectionnées dans le cadre de la mission européenne pour « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici à 2030 » d'Horizon Europe. Les métropoles de Grenoble et de Lyon figurent parmi les lauréats.

Crédit photo© villes intelligentes [Jean-Pierre Dalbéra Flickr CC](#)

Les villes lauréates serviront de laboratoires d'expérimentation et d'innovation en matière de mobilité propre, d'efficacité énergétique et d'urbanisme vert. Elles pourront bénéficier d'une assistance personnalisée grâce à la mise à disposition de la plateforme gérée par [NetZeroCities](#) et d'un réseau de bonnes pratiques entre les villes lauréates. Grâce à l'enveloppe globale de 360 millions d'euros du programme Horizon Europe pour 2022-2023, ces villes bénéficieront de financements supplémentaires et auront la possibilité de participer à des grandes actions d'innovation et de rejoindre des projets pilotes. En retour, chaque ville lauréate s'engage à décliner dans un contrat « ville climatique » les mesures sectorielles et investissements identifiés pour atteindre la neutralité climatique, en impliquant les citoyens et l'ensemble des parties prenantes au processus. La Commission européenne avait enregistré au total 377 candidatures suite à l'appel à propositions de la mission Villes. Parmi les 100 villes lauréates figurent neuf collectivités françaises dont les Métropoles de Grenoble et Lyon. La Commission a décidé également de mettre en place un soutien pour les collectivités qui n'ont pas été retenues. En France, quatorze sont concernées parmi lesquelles Clermont Auvergne Métropole. Plus d'informations [ici](#). A noter qu'un [appel à projets](#) a été publié le 28 avril dernier (clôture le 6 septembre) dans le cadre de la mission Villes doté de 42 millions d'euros. Il n'est pas nécessaire d'avoir répondu à l'appel cadre qui a sélectionné les 100 villes pour candidater à cet appel à projets. [Un info-day](#) est organisé les 17 mai (matin) et 18 mai (après-midi).

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LES AGRI-RÉGIONS



La Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par le conseiller délégué aux Fonds européens agricoles, Emmanuel Ferrand, a participé avec ses Régions européennes partenaires à un évènement organisé les 28 et 29 avril à Bruxelles par la coalition des Agri-régions.

Crédit photo© Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'occasion d'échanger sur les priorités et problématiques communes des régions en lien avec l'élaboration des Plans stratégiques nationaux et la mise en œuvre de la [future PAC à compter de 2023](#), ainsi que les grands enjeux agri-environnementaux ciblés par les différentes propositions

législatives en discussion ou à venir : négociation du paquet Fit for 55 et révision du règlement sur l'utilisation des sols (LULUCF), sécurité et souveraineté alimentaires, propositions attendues sur la révision de la directive sur l'utilisation des pesticides et sur la restauration des écosystèmes, certification carbone des exploitations etc... Ces échanges ont permis de dégager les grandes lignes de la feuille de route et d'un plan d'action pour la mobilisation du réseau dans les mois à venir. Plusieurs thématiques prioritaires sont ressorties parmi lesquelles la poursuite du travail de benchmark et de partage d'expériences sur la mise en œuvre de la PAC, la contribution et le positionnement du réseau sur les enjeux liés à la souveraineté alimentaire, au renouvellement des générations et au revenu des agriculteurs, aux problématiques d'irrigation et à la future certification carbone. Un échange a également eu lieu sur ces sujets avec les coordinateurs des principaux groupes politiques du Parlement européen ainsi qu'avec le Directeur général de la DG Agri de la Commission européenne, Wolfgang Burtscher. Les Régions membres du réseau pourraient par ailleurs proposer d'organiser et d'accueillir des visites d'étude, une ou deux fois par an, sur les priorités identifiées.

LA REGION PARTICIPE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AREPO



Les 27 et 28 avril, la Région Auvergne-Rhône-Alpes participait à l'Assemblée générale de l'AREPO (Association des Régions Européennes des Produits d'Origine), représentée par Patricia Picard, conseillère régionale et également trésorière de l'association.

Crédit photo© [AREPO](#)

L'occasion de revenir sur les actions de l'association en 2021 et d'évoquer les principaux dossiers qui mobiliseront le réseau dans les mois à venir. En 2022, [l'AREPO](#) suivra notamment de près les discussions sur la [proposition de règlement visant à réviser la législation](#) relative aux indications géographiques et signes de qualité de l'UE [publiée par la Commission européenne le 31 mars 2022](#). Elle continuera de se positionner afin de préserver la spécificité des indications géographiques (IG) comme outils de développement rural et symboles de la qualité des produits alimentaires européens dans le monde, et de renforcer leur reconnaissance et protection à l'échelle internationale. A noter également que l'AREPO a été désignée par le Comité européen des Régions (CdR) comme expert pour soutenir la représentante du CdR, Karine Gloanec-Maurin (Région Centre-Val de Loire), dans la rédaction de l'avis du CdR sur ce règlement. Autres sujets de suivi prioritaires pour le réseau en 2022 et 2023 : la révision du programme européen de soutien aux actions de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires de l'UE dont la proposition législative est attendue en juin 2022, ou encore les propositions à venir d'ici fin 2022 sur l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages (FOPNL) ainsi que les discussions qui s'amorcent sur le projet de mise en place d'un [système d'indications géographiques pour les produits non agricoles](#) issus des savoir-faire locaux traditionnels (cf. [proposition de règlement](#) publiée le 13 avril 2022).



LE NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN, INVITÉ D'HONNEUR DE LA BIENNALE DU DESIGN DE SAINT-ÉTIENNE



Plusieurs événements sont organisés du 17 au 19 mai dans le cadre de la semaine dédiée à la recherche, l'éducation et la formation et intitulée « Nouveau Bauhaus européen, design tout au long de la vie ».

Crédit photo© [Union européenne, 2021](#)

Au moment où l'Union européenne pose les bases du [Nouveau Bauhaus européen](#), mouvement européen fondé sur la durabilité, l'inclusion et l'esthétique, cette semaine dédiée à la recherche, l'éducation et la formation donne la parole aux designers, aux écoles, aux universités, aux entreprises, aux réseaux, pour partager des pratiques et construire en commun les fondements d'une formation et de la pratique du design tout au long de la vie. [La matinée du 18 mai](#) en particulier sera consacrée entièrement au Nouveau Bauhaus européen. Organisée par la Cité du Design en partenariat avec l'association nationale des écoles supérieures d'art (ANDÉA), toutes deux [partenaires officiels du Nouveau Bauhaus européen](#), elle accueillera des intervenants européens. Il s'agira, en partenariat avec les réseaux, de tisser les dynamiques nécessaires entre les instances européennes et les acteurs de terrain. N'hésitez pas à [vous inscrire](#) ! La Biennale Internationale Design Saint-Étienne 2022 est un programme labellisé [Présidence française de l'Union européenne](#).

CONSEIL DES JEUNES DU PROGRAMME ALCOTRA



N'hésitez pas à vous porter candidats à cette nouvelle instance du programme !

Crédit photo© Interreg France Italia Alcotra

Afin d'impliquer davantage les jeunes dans la construction de la coopération transfrontalière entre l'Italie et la France, le Comité de suivi du [programme INTERREG ALCOTRA](#) a approuvé la création d'un Conseil des Jeunes ALCOTRA et l'organisation de son installation lors de la réunion du Comité de suivi du 8 juillet 2022 à Digne-les-Bains. Cette nouvelle instance sera associée en tant que membre avec voix consultative aux travaux du Comité de suivi. Les candidatures (CV + lettre de motivation) des jeunes de 18 à 30 ans ayant un lien étroit ou un intérêt fort avec les territoires ALCOTRA sont ouvertes jusqu'au 5 juin. Des entretiens seront ensuite organisés avec les candidats entre le 7 et le 17 juin. Pour en savoir plus, c'est [ici](#).



ACTUALITÉS

CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE : CLAP DE FIN



Après un exercice d'une année de démocratie participative, la Conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFoE) a rendu ses conclusions le 9 mai dernier à Strasbourg.

Crédit photo© [Union européenne, 2022](#)

Les représentants des quelques 800 citoyens qui ont participé aux travaux de la [Conférence sur l'avenir de l'Europe](#) ont en effet remis aux trois coprésidents, la Présidente de la Commission européenne, la Présidente du Parlement européen et le Président de la République française en tant que Président en exercice du Conseil, les propositions issues de leurs échanges et discussions depuis [le lancement de cet exercice](#) le 9 mai 2021 (voir ici [une infographie](#) sur la chronologie des événements). Le rapport final de la CoFoE contient ainsi 49 propositions incluant des objectifs concrets et plus de 320 mesures qui touchent à des domaines variés tels que le changement climatique, la santé, la justice sociale et l'emploi, la démocratie européenne, la migration l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports. Les institutions européennes vont à présent réfléchir à la voie à suivre pour concrétiser ces propositions. Un événement est d'ores et déjà prévu à l'automne pour expliquer aux citoyens comment il sera donné suite à ces propositions. La Présidente de la Commission a indiqué qu'elle révélerait les intentions de son institution à l'occasion du discours sur l'état de l'Union en septembre. D'ores et déjà, elle a approuvé [la requête du Parlement européen](#) de convoquer une Convention sur l'avenir de l'Union ouvrant la voie à une réforme des traités européens tout comme le Président français. Pour en savoir plus, consulter le communiqué de presse [ici](#) ou revoir l'évènement de clôture [ici](#).

MIGRATION : DE NOUVELLES PROPOSITIONS MISES SUR LA TABLE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE



L'Exécutif européen présentait le 27 avril un nouveau paquet législatif sur la migration légale vers l'Union européenne.

Crédit photo© Migration [Joegoauk Goa Flickr CC](#)

Au sein de ce paquet, les propositions réglementaires visent notamment à améliorer le séjour des résidents de long terme et à faciliter l'obtention d'un permis unique de travail et de résidence au sein de l'Union européenne, en révisant des directives de 2003 et de 2011. Avec la révision de la [directive « permis unique »](#), la Commission européenne propose en effet de raccourcir les délais de traitement et de donner de nouveaux droits aux travailleurs migrants, comme par exemple celui de changer d'employeur tout en gardant son permis unique. Une [consultation publique](#) est en cours à ce sujet jusqu'au 6 juillet. En ce qui concerne la [directive sur les résidents de long terme](#) dont la révision est également soumise à [consultation](#) jusqu'au 6 juillet, la proposition entend faciliter l'acquisition de ce statut au sein de l'Union européenne en autorisant les ressortissants de pays tiers à cumuler les périodes de résidence dans différents États membres afin de satisfaire à l'exigence d'une durée de

résidence de 5 ans. De nouvelles obligations sont aussi prévues pour les États membres, comme celle de prévoir des inspections, des mécanismes de contrôle et des sanctions à l'encontre des employeurs. La Commission a par ailleurs proposé [une communication](#) visant à attirer les talents et les compétences dans l'UE. Elle propose ainsi, via une initiative pilote qu'elle lancera d'ici l'été, des mesures pour faciliter l'accès au marché du travail des adultes ukrainiens ayant fui la guerre en Ukraine (2,5 millions enregistrés au 4 avril). Elle invite également les États membres à utiliser à partir de mi-2023, une « plateforme européenne de talents » destinée à faire coïncider les demandes d'emploi de migrants des pays tiers avec les besoins des employeurs européens. Par ailleurs, pour mettre en œuvre de manière opérationnelle les « [Partenariats de talents](#) » lancés en juin 2021, la Commission envisage des premiers accords entre les États membres et le Maroc, la Tunisie et l'Égypte dès la fin de 2022. Ces « partenariats de talents » pourraient concerner divers secteurs tels que la santé, l'agriculture, les transports, le tourisme ou la construction dans lesquels les employeurs de l'UE sont actuellement confrontés à des pénuries. A noter que les États restent compétents en ce qui concerne la fixation de quotas de travailleurs migrants arrivant sur leur sol. Pour en savoir plus sur ce paquet migration, c'est [ici](#).

LIFE 2022 : OUVERTURE DES APPELS LE 17 MAI



Des info-days seront organisés du 18 au 20 mai dans la foulée du lancement des appels.

Crédit photo© www.lifeis30.eu

Afin de bénéficier d'un soutien de ce programme européen pour l'environnement qui fête cette année ses 30 ans, les acteurs intéressés devraient donc être dans les starting-blocks. Les quatre sous-programmes thématiques de LIFE seront concernés par ces appels : la nature et la biodiversité, l'économie circulaire et la qualité de vie, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et la transition vers une énergie propre. [Les appels à propositions LIFE 2022](#) seront publiés sur le portail "[Funding & tender opportunities](#)". Le calendrier annoncé des dates de soumission est le suivant :

- 8 septembre pour les notes conceptuelles des projets stratégiques intégrés (SIP) et projets stratégiques pour la nature (SNAP) ainsi que pour la préparation de l'assistance technique pour ces projets ; à noter que la date limite pour le dépôt des propositions complètes pour les SIP et les SNAP (seuls projets soumis aux 2 étapes) est le 7 mars 2023 ;
- 21 septembre pour les subventions de fonctionnement (SGA OG) pour les entités à but non lucratif ;
- 4 octobre pour les projets d'action standard (PAS) pour les sous-programmes économie circulaire et qualité de vie, nature et biodiversité, atténuation et adaptation au changement climatique ;
- 16 novembre pour les subventions d'action LIFE (OAGs) pour le sous-programme de transition énergétique propre.

Afin d'aider les porteurs de projets intéressés à décrypter ces appels, l'agence exécutive CINEA organise des info-days virtuels du 18 au 20 mai auxquels il est nécessaire de [s'enregistrer](#). Il sera également possible d'organiser des rendez-vous avec les experts de l'agence CINEA entre le 18 et le 31 mai, et des réunions bilatérales avec de potentiels partenaires et les [points de contact nationaux](#) entre le 18 mai et le 15 novembre 2022.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES CONSULTÉES SUR LA MISE EN OEUVRE DU PACTE VERT DANS LES TERRITOIRES



Une large part de la mise en œuvre du Pacte Vert pour l'Europe, présenté par la Commission européenne le 11 décembre 2019, repose sur les collectivités locales.

Crédit photo© green deal [European Committee of the Regions](#)

Jusqu'au 31 mai, les collectivités locales européennes sont invitées à répondre au [questionnaire](#) d'évaluation publié par le Comité des Régions dans le cadre de l'initiative [Green Deal Going Local](#). Cette initiative phare, lancée en juin 2020, vise à placer les villes et les régions au cœur de la transition de l'UE vers la neutralité climatique d'ici à 2050. Deux années et demi après le lancement de l'initiative, la mise en œuvre effective du [Pacte Vert pour l'Europe](#) dans tous les territoires de l'Union européenne est un enjeu crucial pour lutter contre le changement climatique et transformer l'UE en une économie résiliente, compétitive, inclusive et neutre en carbone d'ici 2050, mais aussi sortir de la pandémie de COVID 19 et freiner la crise énergétique en Europe.

Cette enquête permettra de recueillir la perception des collectivités locales sur le Pacte Vert, leur avis sur sa mise en œuvre dans les territoires et d'identifier les principaux obstacles que les parties prenantes rencontrent lorsqu'elles prennent des mesures en faveur du climat. L'objectif pour le Comité des régions, en tant qu'organe consultatif de l'UE, sera de formaliser des recommandations pour adapter le Pacte Vert et [le plan REPowerEU](#) aux besoins des parties prenantes, notamment dans le contexte de crise énergétique en Europe. Les résultats du questionnaire pourront également alimenter l'édition 2022 du [baromètre régional et local annuel de l'UE](#) ainsi que d'autres communications politiques du Comité des Régions.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de l'environnement et de l'action climatique ?

Les appels à propositions LIFE 2022 seront publiés le 17 mai. Retrouvez-les prochainement sur le site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours et consultations publiques de la Commission européenne.



LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle – Flickr CC

DEVENEZ JEUNE OBSERVATEUR EVALUATEUR D'HORIZON EUROPE !

La Commission propose aux jeunes étudiants en master de participer à l'évaluation des propositions des projets du programme européen en faveur de la recherche et de l'innovation Horizon Europe.

Dans le cadre de [l'Année européenne de la Jeunesse](#), les étudiants européens inscrits en master de n'importe quelle discipline peuvent [candidater](#) jusqu'au 14 décembre 2022 pour devenir jeunes évaluateurs des propositions de projets Horizon Europe reçues par la Commission et participer aux réunions d'experts. Les premières évaluations auront lieu à partir de septembre 2022. Les compétences que les observateurs auront développées en évaluation des projets seront certifiées par la Commission européenne pour favoriser l'intégration professionnelle des participants. Plus d'informations sur cette initiative [ici](#).

PRIX DES CAPITALES EUROPÉENNES DE L'INCLUSION ET DE LA DIVERSITÉ

Répartis dans quatre Etats membres, les lauréats de la première édition du prix des capitales européennes de l'inclusion et de la diversité ont été dévoilés le 28 avril à l'occasion du lancement du mois européen de la diversité.

Parmi les grandes villes qui ont concouru, c'est Cologne en Allemagne qui remporte la première place pour sa [stratégie de promotion de la diversité et de l'inclusion](#), devant Göteborg (Suède) puis Barcelone (Espagne). Pour sa première édition, ce [prix](#), dont l'objectif est de valoriser les villes et les régions qui montrent l'exemple en matière de politiques inclusives, a également récompensé des « administrations locales de moins de 50 000 habitants » : sur la première marche du podium, la ville croate de Koprivnica, pour sa [stratégie de soutien aux personnes handicapées](#), suivie par Ingelheim am Rhein (Allemagne) et Antequera (Espagne). Enfin, au titre de la promotion de l'intégration des Roms, c'est la Région espagnole d'Andalousie qui a remporté la palme pour son [plan global d'inclusion de la communauté rom](#).

ALIMENTATION DURABLE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Jusqu'au 21 juillet la Commission européenne consulte pour établir les bases de systèmes alimentaires plus durables et résilients. Participez !

Dans le contexte du [Pacte vert pour l'Europe](#), la Commission européenne a adopté une [stratégie globale de la ferme à la table](#), qui identifie les liens étroits entre santé et planète saine. C'est dans ce cadre que l'Union souhaite lancer une initiative-cadre afin d'établir de nouvelles bases pour les futures politiques alimentaires, en introduisant des objectifs et des principes de durabilité fondés sur une approche intégrée du système alimentaire. Pour préparer cette initiative, la Commission lance une consultation visant à recueillir les points de vue et les contributions de toutes les parties prenantes. La consultation est [ici](#)

LA COMMISSION VEUT CONNAÎTRE L'AVIS DES JEUNES !

La Commission européenne a développé sa première plateforme vocale qu'elle destine aux jeunes « *Voice your vision* » (« *Donne une voix à ta vision* »)

Dans le cadre de [l'Année européenne de la jeunesse](#), la Commission laisse libre cours à l'expression des opinions des jeunes sur l'Europe dans laquelle ils souhaitent vivre. Par le biais de la plateforme « *Voice your vision* » (« *Donne une voix à ta vision* »), ils peuvent enregistrer leurs idées et questions sur un ou plusieurs des sujets suivants qui leur tiennent à cœur : valeurs européennes, arts et culture, numérique, éducation et mobilité apprenante, emploi, écologie, santé, bien-être et sport, inclusion, la jeunesse et le monde. Il leur est également possible d'écouter les autres « voix » qui se sont exprimées et de réagir. La Commission européenne souhaite ainsi fournir aux jeunes un outil de nature à contribuer au débat public et à la prise de décision.

DICO DE L'EUROPE



EUROJUST

Cette agence créée en 2002 pourrait voir bientôt son mandat élargi en lien avec les crimes de guerre.

[Eurojust](#) est une unité de coopération judiciaire européenne créée afin d'affronter toutes les formes de crimes graves et complexes impliquant au moins 2 Etats. Chaque Etat membre y dispose d'un membre national : procureur, magistrat ou officier de police. Les missions d'Eurojust consistaient jusqu'à présent à améliorer la coordination des enquêtes et la coopération entre autorités nationales et à les soutenir pour accroître l'efficacité de leurs investigations. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la Commission européenne a proposé de [renforcer le mandat d'Eurojust](#) afin de donner à l'agence la possibilité légale de collecter, stocker, traiter et analyser des preuves de crimes de guerre. Cette proposition a d'ores et déjà [adoptée par le Conseil](#) et attend à présent l'avis du Parlement européen.

Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne - Rhône - Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)